

Compte-rendu Conseil Municipal du 10 juillet 2020

Présents : M. Canches, Calmejane Anthony, Cirot Virginie, Imbert Christian, Moroldo Sylvie, Prieu Céline

Absents excusés : N. Auriacombe, B. Cabrespine, D. Lefebvre, M. Molinier

20H30

Monsieur le Maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint.
Virginie Cirot est nommée secrétaire de Séance.

[Contrat de gestion du réseau de distribution de l'eau avec la SAUR](#)

Contrat pour l'entretien du réseau, la recherche de fuites et les réparations de base
Permanence 24H/24
Renouvellement de 30 capteurs d'eau par an

Augmentation de 1565€ suite à réajustement selon 2019
12 205€ HT/an

Validation du contrat adoptée à l'unanimité

Pour info : 2 fuites trouvées du côté des Huques (réseau de la commune) + 1 à la villa des Fleurs à réparer

[Contrat de gestion du réseau d'assainissement d'eau avec la SAUR](#)

Ajout d'un poste de relevage au fond du bourg

Augmentation de 496€ suite à l'ajout d'un poste de relevage au fond du Bourg
12 263€ HT/an

Validation du contrat adoptée à l'unanimité

[Étude sur les compteurs de sectorisation d'eau - ACDEAU](#)

La commune dispose de compteurs de sectorisation d'eau dans le cadre de la gestion de la sécurisation sanitaire dans le domaine de l'eau afin de pouvoir comptabiliser les éventuelles fuites et les corriger.

Régularisation étude réalisée par Acdeau : **2100€ HT**

Validation de la régularisation adoptée à l'unanimité

Projet de renouvellement des conduites d'eau

La commune prévoit de faire des travaux importants mais nécessaires sur son réseau de distribution d'eau vieillissant (remplacement du réseau en fonte poreux et rouillé par un réseau en PVC. Exemple Espinet : réseau de 1954).

Le société ACDEAU fera une étude complète qui nous permettra de définir quelles portions doivent être renouvelées en priorité.

Fontaine du bourg

La fontaine du bourg est alimentée par le château d'eau. Elle coule en permanence ce qui représente 6500 litres par jour. La vanne est cassée. Voir pour la remplacer et fermer la fontaine dans une optique de gestion responsable de l'eau.

Cimetière

Le robinet reste parfois ouvert. Le changer et mettre un robinet poussoir.

Commission communale des impôts directs :

6 élus + 6 non élus

élus : Canches Michel, Calmejane Anthony, Imbert Christian, Lefebvre David, Morolodo Sylvie, Prieu Céline

non élus : les noms des 6 personnes seront communiqués après leur accord.

6 candidats élus à l'unanimité

Contrat de groupe d'assurance statutaire des agents municipaux

Il est prévu un regroupement entre toutes les communes du Cantal pour mutualiser les prestations sur demande du centre de gestion de la fonction territoriale. Ce dernier fera un appel à candidature auprès des compagnies d'assurances.

Prévu pour la période 2021-2024

Validation du contrat adoptée à l'unanimité

Nouvelles modalités de versement des heures supplémentaires et complémentaires pour les agents municipaux

Les modalités ont changé légalement parlant. Les heures supplémentaires doivent par exemple être justifiées pour pouvoir être payées. Elles doivent être récupérées dans la mesure du possible.

Les heures supplémentaires obligatoires sont payées double.

Étudier les contrats à temps partiel pour les ajuster si nécessaire.

Détail disponible à la mairie sur demande.

Autorisations spéciales d'absence des agents

Les autorisations spéciales d'absence (mariage, enfant malade, déménagement, décès etc) ont été revues légalement parlant.

Détail disponible sur demande à la mairie

Subventions associations de la commune

Toutes les associations citées ont fourni une demande officielle avec bilan financier. La subvention pour les associations est fixée à 800€ pour 2020.

- **St Gérons entre amis** : association de 18 membres se retrouvant pour jouer aux cartes et passer des moments ensemble.

Subvention accordée à l'unanimité

- **CCA**: association de chasse St Gérons

Subvention accordée à l'unanimité

- **Permagérons** : jardin collectif porté par 12 familles de St Gérons dans un but de jardinage, de création de liens et d'expérimentations

*Subvention accordée 3 pour – 1 contre –
2 non votants (car membres de l'association)*

Nom pour le futur lotissement communal

Lotissement communal Garoustel

Décision adoptée à l'unanimité

Décision budgétaire modificative

1000€ prévus en frais d'études transférés pour l'éclairage public (pour le SDEC)

Décision adoptée à l'unanimité

La séance est levée à 23H00